

Coulon. Cimetière : un inventaire des tombes en état d'abandon est en cours

 Courrier de l'Ouest

Publié le 05/04/2025 à 05h00

Dans le cadre normal de la gestion du cimetière, et afin de libérer des emplacements, la commune de Coulon procède actuellement à un recensement et à un inventaire des tombes en état d'abandon.

Une procédure de reprise de ces concessions en état d'abandon est envisagée : un panneau est apposé devant ces emplacements et un avis est affiché à l'entrée principale du cimetière informant qu'un premier constat d'abandon sera fait sur place le 28 avril, à 14 heures. Les familles concernées sont invitées à contacter la mairie.